

**Le 10 décembre 2014**

[Traduction]

## Emplois

**M. Fitch** : Hier, nous avons appris du premier ministre que la promesse qu'il avait faite pendant la campagne électorale de créer 5 000 emplois au cours de la première année de son mandat était en réalité le plan que nous avons mis en oeuvre lorsque nous étions au pouvoir. En nous basant sur ce plan, nous avons constaté que le premier ministre utilisait le chiffre 5 000 au lieu du chiffre indiquant la création nette d'emplois. Voilà une autre révélation que le premier ministre nous a faite hier ou l'autre jour.

L'autre jour, nous avons aussi découvert que, lorsque les gens du gouvernement disent que les emplois et l'économie représentent la priorité absolue, il faut y apposer un astérisque, car ils instaurent un moratoire et mettent un frein à une activité économique qui pourrait créer de 5 000 à 7 000 emplois.

Quand nous avons parlé du Conference Board du Canada, les gens du gouvernement ont mis l'accent sur le plan d'aménagement forestier, mais, encore une fois, il s'agissait de notre plan. Je me demande si les 1 600 emplois qui étaient prévus au titre du plan d'aménagement forestier font maintenant aussi partie du plan du premier ministre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Il est évident que c'est une conversation que nous avons eue hier. Nous avons parlé des emplois que nous allons créer grâce aux mécanismes et aux diverses initiatives que nous allons appuyer, instaurer et implanter.

Nous sommes très fiers du Fonds d'emploi pour les jeunes et de notre plan visant à investir dans les infrastructures. Nous sommes très fiers de notre plan visant à réduire le taux d'imposition des petites entreprises. Nous sommes très fiers du fait que nous aurons une stratégie qui aidera les secteurs de l'immigration et du tourisme. Le but est d'avoir une approche diversifiée afin de faire croître l'économie.

Notre démarche inclura aussi le développement de nos ressources naturelles de façon responsable. Nous l'avons très clairement dit lors de la campagne électorale et même avant et nous continuons à exprimer cette idée très clairement maintenant que notre gouvernement est au pouvoir.

Cela veut dire que la foresterie fera effectivement partie de notre démarche. Toutefois, nous aurons un plan qui visera à ajouter à ce qui a été fait par l'ancien gouvernement et à s'assurer



que le tout soit plus juste et équitable, car il faut donner la chance à toutes les entreprises de participer pleinement. Nous serons transparents, comme nous l'avons démontré aujourd'hui.

[Traduction]

**M. Fitch** : Encore une fois, les paroles du premier ministre ne cadrent pas avec la réalité sur le terrain. Lorsqu'il dit que toutes les compagnies participeront, il en exclut un certain nombre qui mènent des activités dans l'industrie du gaz de schiste. Dans le discours du trône du premier ministre, il est indiqué, au sujet du plan d'aménagement forestier, « étant donné les contraintes imposées ». Je me demande si le premier ministre pourrait apporter des précisions sur ces contraintes. Comme il réexamine le plan d'aménagement forestier, mettra-t-il en danger les emplois en question ainsi que les emplois dans l'industrie du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick? Le premier ministre apporterait-il des précisions sur ce qu'il veut dire exactement lorsqu'il dit qu'il envisage de réexaminer le plan d'aménagement forestier et sur l'incidence que le tout aura sur les emplois créés dans le cadre de ce plan?

**L'hon. M. Gallant** : Voilà qui veut dire beaucoup de choses. D'abord, cela veut dire que nous ferons preuve de transparence quant au plan d'aménagement forestier, alors que le gouvernement précédent n'a pas été transparent. Nous avons fait en sorte de respecter l'engagement en question dès maintenant, en rendant publics tous les documents possibles qui ne sont pas de nature confidentielle.

Contrairement au gouvernement précédent, nous veillerons à ce que tout le monde puisse jouer un rôle. Le plus grand nombre de personnes possible, devrais-je dire, pourront jouer un rôle dans le secteur forestier, lequel est si crucial pour notre province. Nous devons nous assurer que les grandes entreprises nous aident à faire croître l'économie dans un grand nombre de secteurs. Les grandes sociétés sont importantes. Nous ne dirons jamais le contraire. Nous avons besoin d'elles pour nous aider à créer des emplois et à faire croître l'économie, mais, contrairement au gouvernement précédent, nous savons que nous avons aussi besoin que les petites et moyennes entreprises jouent un rôle à cet égard. Voilà pourquoi, compte tenu des contraintes dont nous avons hérité du gouvernement précédent, nous veillerons à traiter équitablement toutes les entreprises de la province pour qu'elles jouent un rôle dans le secteur forestier.

**M. Fitch** : Le premier ministre sort beaucoup de clichés sans vraiment être au courant des détails relatifs aux contraintes.

Le premier ministre parle d'innovation. Il parle d'innovation comme s'il avait inventé le mot, mais l'innovation est présente depuis plus de 30 ans. Un certain nombre de produits innovateurs ont été créés au Nouveau-Brunswick et sont maintenant utilisés dans le monde entier. Si le premier ministre jetait un coup d'oeil au rapport annuel de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, il constaterait que l'innovation est mise de l'avant dans la province depuis les quatre dernières années et que la Fondation de l'innovation a permis de créer un nombre important d'emplois.



Le premier ministre envisage-t-il de modifier la nature des efforts qui y sont accomplis, étant donné que ceux-ci ont été déployés pendant notre mandat? Les emplois créés dans le domaine de l'innovation au fil des ans sont-ils aussi en danger en raison du mandat du premier ministre?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je n'oserais pas dire aux gens que c'est moi qui ai créé le mot « innovation ».

[Traduction]

J'ajouterais aussi, à l'intention du chef de l'opposition, que l'innovation est présente depuis plus longtemps que les 30 dernières années. Je pense que le premier feu allumé par l'homme constituait une innovation. Je pense que la roue, au moment de son invention, constituait une innovation. Je comprends que le chef de l'opposition essaie de faire valoir un argument, soit que nous appuyons tous les deux l'innovation dans la province.

Il est drôle que l'ancien premier ministre ait parlé, il y a quelques mois, il y a probablement environ un an et demi maintenant, de ses trois priorités et que j'aie alors pensé qu'il s'agissait d'une belle occasion de montrer les différentes façons de faire de la politique. Nous avons trois priorités dans la province : le projet d'Oléoduc Énergie Est, l'innovation et le gaz de schiste. En tant que chef de l'opposition, j'ai dit que nous appuyions le projet d'Oléoduc Énergie Est. Nous avons des idées sur la façon de procéder. Nous appuyions l'innovation. À notre avis, vous ne procédiez pas de la bonne façon, mais nous appuyions le programme politique. En ce qui concerne la fracturation hydraulique, nous avons une divergence d'opinions. Le gouvernement actuel ne met l'accent que sur les différences que nous avons. Intéressons-nous aux mesures sur lesquelles nous pouvons travailler ensemble.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : En ce qui concerne l'innovation, le premier ministre a oublié de mentionner certaines des grandes innovations qui ont été réalisées ici au Nouveau-Brunswick, notamment la souffleuse à neige et les bouteilles de plongée. Quoiqu'il en soit, nous n'entrerons pas dans les détails des parallèles qui s'établissent à cet égard.

Quand nous parlons de certaines des possibilités qui se présentent au Nouveau-Brunswick, les gens d'en face prennent la parole pour dire : Oui, nous sommes d'accord au sujet de l'innovation. Oui, nous sommes d'accord au sujet du pipeline ouest-est, mais, non, nous ne sommes pas d'accord en ce qui concerne le gaz de schiste et l'exploration minière dans la province. Encore une fois, si le premier ministre veut vraiment accorder la priorité absolue aux emplois et à l'économie, nous lui proposons alors d'examiner la possibilité qui s'offre dans l'industrie du gaz de schiste. Nous pouvons travailler ensemble à cet égard.



Nous avons parlé du nouveau livre qui a été publié la semaine dernière et des possibilités qui s'offrent dans le secteur. Nous sommes d'accord avec l'auteur et avec certaines des personnes qui ont contribué au livre, dans la mesure où ils sont crédibles concernant certaines de leurs projections. Voilà qui pourrait signifier de 5 000 à 7 000 emplois et une croissance du PIB d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars. Pourquoi le premier ministre est-il aussi entêté et n'examine-t-il pas une telle possibilité?

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Étant donné que c'est moi qui ai mentionné le gaz de schiste et la fracturation hydraulique, c'est ma faute, et je vais en prendre le blâme. Évidemment, j'ai mentionné cela, parce que je trouve qu'il est malheureux que nous ne puissions pas parler à la Chambre des initiatives pour lesquelles nous sommes d'accord et comment nous pourrions nous assurer qu'elles seront entreprises. J'aimerais souligner que la création d'emplois est une priorité pour notre gouvernement et pour la province, et qu'il en est de même pour le projet de l'Oléoduc Énergie Est et pour nos autres initiatives.

[Traduction]

Malheureusement, j'ai mentionné des initiatives que nous appuyons, puis j'ai mentionné le sujet en question, pour faire valoir qu'il est regrettable que ce soit le seul sujet dont nous parlons ici en raison de l'opposition. Il s'agit de la fracturation hydraulique. Voilà qui a permis aux gens d'en face de parler encore une fois de fracturation hydraulique.

Nous ne sommes évidemment pas d'accord là-dessus. Nous voulons nous assurer qu'un moratoire est en place jusqu'à ce que nous puissions pleinement comprendre les risques pour l'eau, la santé et l'environnement. Entre-temps, nous misons sur une approche diversifiée pour faire croître l'économie par l'intermédiaire des infrastructures, de la réduction de l'impôt applicable à la petite entreprise, du Fonds d'emploi pour les jeunes, de la stratégie en matière d'immigration et de la stratégie en matière de tourisme ainsi qu'en veillant à avoir une agence de développement économique qui fait preuve d'initiative. Je vous assure que nous obtiendrons des résultats.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch** : Le premier ministre parle des discussions à la Chambre ; pourtant, il essaie de décider des règles et de les changer pour favoriser son côté, c'est-à-dire sa faible majorité.

Lorsque nous parlons de certaines des mesures qui ont été fructueuses, nous pensons à Investir NB et à la Stratégie d'exportation. L'autre jour, j'ai dressé une liste de tous les emplois qu'Investir NB avait créés et j'ai rempli près d'une page et demie. Un certain nombre de compagnies sont venues de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Voici le moment où le premier



ministre doit parler des raisons pour lesquelles il détruira une compagnie du secteur privé dont les activités se fondent sur des résultats et la remplacera par une entité équivalente, soit une société de la Couronne dirigée par un conseil du secteur privé.

La seule raison pour laquelle le premier ministre procède ainsi, c'est parce que sa plateforme libérale est sa priorité. Sa priorité n'est pas les emplois et l'économie, mais bien la plateforme libérale. Nous le constatons par un certain nombre de gestes que le premier ministre a posés dans la province. Pourquoi le premier ministre ne dit-il pas la vérité aux gens, c'est-à-dire que sa priorité est en réalité de mettre en oeuvre son programme libéral, sa plateforme libérale?

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant :** Selon moi, il est très important que nous encourageons toujours les gens à participer à notre démocratie. L'une des raisons à cela, c'est que les élections sont importantes. Je peux certainement vous dire, après avoir écouté le chef de l'opposition, que les dernières élections ont été importantes.

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant :** J'entends le chef de l'opposition, lorsqu'il prend la parole, faire valoir que le statu quo fonctionnait bien et que nous aurions dû le maintenir. Il s'agissait d'un statu quo où nous avons été témoins d'une croissance du PIB stagnante, un statu quo où le premier gouvernement de l'histoire — du moins, des 40 dernières années — n'a pas affiché de gain net d'emplois, un statu quo où des milliers de personnes ont dû quitter la province parce qu'elles ne pouvaient pas trouver de travail, un statu quo où nous nous sommes malheureusement retrouvés avec un taux de chômage élevé, en fait, le plus haut taux de chômage que la province a connu depuis que Statistique Canada tient compte des taux de chômage.

Nous pouvons vous garantir que les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre ne croient pas que le statu quo soit acceptable. La création d'emplois est notre priorité, et nous produirons des résultats en ce sens.

**M. Fitch :** Encore une fois, le tout est directement lié à l'argument que je fais valoir. Le premier ministre, lorsqu'il était de ce côté-ci, parlait de gain net d'emplois. Ensuite, pendant la campagne électorale, il a changé son calcul et est passé aux emplois créés. Il a dit aux gens qu'il créerait 5 000 emplois. Il n'a pas parlé d'un nombre net d'emplois. Il a parlé de 5 000 emplois.

Lorsque le premier ministre siégeait de ce côté-ci, lui et le nouveau ministre des Finances ainsi que des Transports et de l'Infrastructure pestaient contre le nombre net d'emplois. Assurons-nous de comparer les mêmes calculs et les mêmes chiffres. À l'heure actuelle, le premier ministre accuse un déficit de 1 900 emplois. Voilà qui signifie que, pour tenir sa promesse, il



doit créer 6 900 emplois, et je vous rappelle que deux mois de la première année de son mandat viennent de s'écouler. C'est pourquoi nous lui proposons des façons de l'aider.

Ne soyez pas si résolu à mettre en oeuvre votre plateforme, selon laquelle vous imposerez un moratoire sur l'industrie du gaz de schiste, ce qui est pire que le statu quo. C'est un pas en arrière. Vous savez qu'une telle mesure supprimera des emplois et nuira aux compagnies du Nouveau-Brunswick. Pourquoi n'engageons-nous pas une discussion sur les enjeux avant que le premier ministre impose un moratoire et élimine plus d'emplois dans la province?

**Le président :** Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant :** Parlons du bilan du gouvernement précédent en matière de perte nette ou de gain net d'emplois. Lorsque le chef de l'opposition était ministre du Développement économique et que je demandais si les gens d'en face étaient fiers de leur bilan en matière de création d'emplois, il prenait la parole et répondait : Oui, nous le sommes ; nous avons créé 100 emplois grâce à telle mesure, 50 emplois grâce à une autre, 150 emplois grâce à celle-là. Le tout a eu lieu pendant que l'ensemble de la province subissait une perte nette d'emplois.

Le chef de l'opposition comprend très bien que, lorsque nous promettons que nos mécanismes, les projets que nous appuyons et les mesures que nous mettons en oeuvre créeront des emplois, nous parlons des emplois que ces initiatives créeront directement. Il ne s'agissait pas d'une discussion sur le gain net ou le gain économique de l'ensemble de la province. Bien sûr, en créant des emplois, nous mettrons le processus en marche. Nous ferons bouger les choses dans la bonne direction.

Je suis très fier que le Conference Board du Canada et le CEPA aient indiqué qu'une croissance était prévue, d'après notre plan et notre engagement de faire de la création d'emplois la priorité absolue de notre gouvernement.

**M. Fitch :** Encore une fois, nous constatons que le premier ministre continue de changer son histoire, car il a parlé de nombre net d'emplois quand il siégeait du côté de l'opposition. Maintenant, il veut parler d'emplois créés. Nous avons ouvert la voie à cet égard. Nous savons maintenant que le premier ministre sera évalué en fonction de la création nette d'emplois dans la province.

Lorsque nous parlons de nombre net d'emplois, le premier ministre doit prendre en considération que, au moyen de l'attrition, nous avons réduit la fonction publique d'environ 2 300 employés. Il s'agissait d'une partie de la croissance qui a été enregistrée sous le gouvernement libéral dirigé par Shawn Graham. Voici, encore une fois, ce que nous nous demandons : Le gouvernement actuel appliquera-t-il lui aussi les anciennes méthodes des Libéraux? Nous avons observé le recours à ces méthodes dans les politiques budgétaires des années 90 et dans les politiques de recrutement des années 60.



Nous avons établi ici aujourd'hui que le premier ministre serait évalué selon le nombre net d'emplois. Cela renvoie donc à la question suivante : Si vous mettez en danger les emplois dans le secteur forestier, les emplois que crée Investir NB dans la province et tous les avantages qui découlent de l'Initiative d'une promesse d'emploi, encore une fois, pourquoi n'examinez-vous pas — à tout le moins examiner — l'industrie du gaz de schiste, car elle pourrait permettre la création de milliers...

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que nous avons déjà assez longuement discuté de la création d'emplois en termes de gain net et de la création d'emplois suite aux mécanismes et aux programmes que nous allons mettre en oeuvre, alors je vais passer à un autre sujet.

[Traduction]

Le chef de l'opposition parle de quelques mesures que nous appuyons effectivement, et c'est bien. Je vais répondre à la question.

Nous voulons bel et bien aussi avoir un programme d'attrition. Les temps sont durs, et des décisions difficiles s'imposeront. Nous en sommes conscients. La fonction publique en est consciente. Les gens du Nouveau-Brunswick en sont aussi conscients. La situation est difficile. Ce n'est pas facile. Il ne s'agit pas d'une conversation agréable, mais c'en est une que nous devons avoir. Nous avons très clairement indiqué dans l'ensemble de la province que nous prendrions ces décisions difficiles, mais ce que nous ferons un peu différemment du gouvernement précédent, c'est que nous les prendrons ensemble. Nous écouterons les gens du Nouveau-Brunswick et les membres de la fonction publique ainsi que leurs idées sur la façon dont nous pouvons être plus efficaces, économiser de l'argent et toujours faire en sorte que notre tissu social soit solide pendant que nous rétablissons nos finances, tout en accordant la priorité à la création d'emplois. Nous travaillerons avec tous les gens du Nouveau-Brunswick pour y arriver.

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

### Réseau de santé Vitalité

**M<sup>me</sup> Dubé** : Aujourd'hui, je veux encore porter à l'attention de la Chambre le fait que le ministre de la Santé a pratiquement insulté le Réseau de santé Vitalité et tous les professionnels de la santé en leur disant qu'ils n'étaient pas prêts advenant une crise liée à l'arrivée du virus Ebola dans notre province.



Ma question, aujourd'hui, s'adresse d'abord au premier ministre. Le premier ministre était-il au courant que le ministre de la Santé allait envoyer une telle correspondance au Réseau de santé Vitalité et appuie-t-il le ministre en question dans ses propos selon lesquels les professionnels de la santé ne sont en quelque sorte pas professionnels?

**L'hon. M. Boudreau** : Je pense que nous avons traité de cette question à maintes et maintes reprises et je tiens à rappeler que nous ne pouvons pas discuter du contenu de la lettre en question.

Ce dont nous pouvons discuter, c'est de l'engagement que nous avons tenu hier en tant que gouvernement en déposant un projet de loi à la Chambre pour corriger le régime médicaments du Nouveau-Brunswick.

Nous avons pris l'engagement de réviser ce régime pour nous assurer qu'il traite les personnes et nos petites et moyennes entreprises de façon juste et équitable. C'est pour cette raison que ce projet de loi déposé ici, hier, va justement retirer l'obligation pour tous, dès le 1<sup>er</sup> avril 2015, de souscrire au régime, que les personnes le souhaitent ou non.

**M<sup>me</sup> Dubé** : Le ministre a déclaré publiquement que les professionnels du Réseau de santé Vitalité — nous les connaissons et nous savons qu'ils travaillent fort — n'ont pas agi de façon professionnelle et qu'ils ont même mis la population à risque.

J'ai posé ma question au premier ministre. Était-il au courant du fait que son ministre de la Santé allait faire parvenir cette correspondance au Réseau de santé Vitalité? Appuie-t-il son ministre de la Santé dans ses propos selon lesquels nos professionnels de la santé ne sont pas professionnels et mettent notre population à risque?

[Traduction]

**L'hon. M. Boudreau** : Encore une fois, il s'agit d'une question dont nous ne pouvons pas discuter à l'Assemblée législative ni à l'extérieur.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Boudreau** : Je vais continuer de parler de certaines des mesures dont nous pouvons parler. Comme je viens de le mentionner plus tôt, nous sommes très fiers d'avoir pu déposer hier à la Chambre un projet de loi qui nous permet de tenir un autre engagement que nous avons pris dans notre plateforme au cours de la dernière campagne électorale, soit d'examiner le régime médicaments du Nouveau-Brunswick. Même s'il s'agit d'une mesure temporaire prise après un examen plus exhaustif, il était très important de régler immédiatement deux questions, c'est-à-dire supprimer l'exigence imposée aux gens du Nouveau-Brunswick et celle qui était imposée aux petites et moyennes entreprises. Au titre du régime de l'ancien



gouvernement, les gens du Nouveau-Brunswick étaient tenus, dès le 1<sup>er</sup> avril 2015, de souscrire au régime, qu'ils le voulaient ou non. Voilà un autre engagement que nous avons tenu, et nous en tiendrons encore beaucoup d'autres au ministère de la Santé.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Le silence du premier ministre en dit long. Le ministre de la Santé a accusé les professionnels de la santé de ne pas être professionnels.

Le 31 octobre, le ministère a publié une liste d'initiatives qui ont été prises pour démontrer à la population qu'il était prêt. Le ministère de la Santé a même désigné deux hôpitaux au Nouveau-Brunswick, soit l'Hôpital Dr Georges L. Dumont et l'Hôpital régional de Saint-Jean, pour démontrer qu'il était prêt à servir la population.

Malgré tout cela, le ministre de la Santé a accusé le Réseau de santé Vitalité de ne pas être prêt, de ne pas être professionnel et de ne pas collaborer. Les médecins ont fait une sortie publique pour dire que c'est faux et qu'ils sont prêts à servir la population.

Vu qu'il aime parler de transparence, je demande au premier ministre de faire preuve de transparence et de répondre à nos questions. Était-il au courant qu'une telle correspondance serait envoyée au Réseau de santé Vitalité? Je crois qu'il l'était, car une lettre de mandat a été donnée au ministre de la Santé...

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Il y a quelques éléments que je veux clarifier pour la députée d'en face.

Premièrement, je n'ai fait aucune déclaration publique, et il en va de même pour mon ministère. Il s'agissait d'une lettre confidentielle et personnelle, et je ne peux pas discuter de son contenu. Deuxièmement, la députée d'en face devrait savoir que ni le premier ministre, ni moi, en tant que ministre, ne pouvons discuter du contenu de la lettre en question.

Cela étant dit, il y a bien des dossiers dont nous sommes prêts à discuter à l'Assemblée législative. Pourquoi la députée n'a-t-elle pas posé de question au sujet du projet de loi que nous avons déposé hier, en ce qui a trait au régime médicaments du Nouveau-Brunswick? Nous sommes fiers d'en parler parce que nous avons corrigé des torts mis en place par l'ancien gouvernement en rendant la participation à ce régime obligatoire. Nous avons aussi traité des préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick à faible revenu, quelque chose que l'ancien gouvernement avait promis de faire mais n'avait pas fait.



Si la ministre veut parler de ces dossiers, je suis prêt à en discuter ; cependant, elle doit comprendre les règles du jeu.

[Traduction]

## Changements climatiques

**M. Coon** : Je pose ma question au premier ministre. Lundi, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont publié une déclaration commune qui montre la voie à suivre en matière de changements climatiques. Les représentants des provinces en question ont rejoint Elizabeth May, chef du Parti vert à l'échelle fédérale, au Pérou cette semaine à l'occasion de la dernière conférence de l'ONU avant qu'un nouvel accord mondial sur l'action climatique soit ratifié l'année prochaine à Paris. Leur déclaration commune cerne les changements climatiques comme étant une menace grave à notre économie et reconnaît l'occasion qui se présente de créer une nouvelle économie à faibles émissions de carbone qui stimulera la création d'emplois dans notre pays et les provinces si nous agissons maintenant. Prendre des mesures immédiates signifie investir dans la population, construire de nouvelles infrastructures publiques, comme des réseaux de transport, et créer un contexte commercial qui favorisera une économie plus verte et plus équitable. Le premier ministre se joindra-t-il à ses collègues du Québec et de l'Ontario et appuiera-t-il la déclaration commune sur les changements climatiques?

**L'hon. M. Gallant** : Je suis très reconnaissant de la question. Il s'agit d'un enjeu très important pour notre province, notre pays et le monde entier. En fait, j'ai eu l'occasion de parler au premier ministre Couillard dernièrement au Sommet de la Francophonie. De plus, lorsque je l'ai rencontré au Québec, nous avons eu l'occasion de parler d'un grand nombre de sujets, dont les changements climatiques.

[Original]

J'aimerais mentionner une très bonne initiative que le premier ministre Couillard veut mettre en place. En effet, il est en train d'organiser un sommet pour tous les premiers ministres, soit un sommet national, qui se tiendra en avril prochain, afin de discuter des changements climatiques. Notre gouvernement sera présent, et nous allons aussi déposer un plan pour nous assurer que nous faisons notre part pour ce qui est des changements climatiques.

[Traduction]

Le gouvernement précédent a publié en juin dernier un rapport assorti de recommandations, mais nous travaillerons avec tous les gens du Nouveau-Brunswick pour l'étoffer parce qu'il s'agit d'un enjeu important.

**M. Coon** : C'est une bonne nouvelle. Grâce au moratoire, il est certain que nous avons la possibilité d'établir dans la province une nouvelle économie à faibles émissions de carbone pour stimuler la création d'emplois verts. Toutefois, la promotion que fait le premier ministre



du projet Oléoduc Énergie Est va à l'encontre d'une telle approche. Le Pembina Institute de l'Alberta estime que les activités d'exploitation des sables bitumineux qui seraient nécessaires pour alimenter l'oléoduc équivaleraient au fait de relâcher chaque année dans l'atmosphère 32 millions de tonnes de pollution au carbone. C'est comme si 10 centrales thermiques au charbon de la dimension de celle de Belledune étaient construites.

John Van der Put, vice-président du marketing de TransCanada Pipelines, est venu me voir la semaine dernière et m'a fourni des documents selon lesquels l'oléoduc entraînerait la création de seulement 78 emplois permanents directs. Le premier ministre s'engagera-t-il à établir une nouvelle économie à faibles émissions de carbone pour stimuler la création de milliers d'emplois verts au lieu des quelques emplois qui découleraient du projet Oléoduc Énergie Est?

**L'hon. M. Gallant** : Dans le plan d'action que nous élaborerons... J'espère sincèrement que le député d'en face nous fera part de ses idées et suggestions — je n'ai aucun doute qu'il le fera — sur la façon dont nous pouvons étoffer le plan présenté en juin par le gouvernement précédent au sujet des changements climatiques. Bien sûr, une partie de la discussion consiste à savoir comment tirer parti des emplois verts ici dans la province. À mon avis, il s'agit d'une occasion qui s'offre à nous et que nous voudrions explorer autant que possible.

[Original]

De plus, nous savons qu'Énergie NB travaille très fort pour ce qui est de l'énergie renouvelable, ce qui pourrait faire partie des produits énergétiques de la province.

[Traduction]

Nous savons que, en ce qui concerne le réseau intelligent d'Énergie NB, beaucoup de travail est fait pour veiller à ce que nous ayons de l'énergie renouvelable dans le réseau. Nous continuerons de nous mettre à l'écoute de toute personne qui a des idées sur la façon de lutter contre les changements climatiques, tout en faisant en sorte de donner suite à notre priorité absolue, c'est-à-dire la création d'emplois. Nous appuyons le projet Oléoduc Énergie Est. Nous voulons procéder de la bonne façon. Nous voulons nous assurer d'en tirer profit et nous voulons veiller à protéger l'environnement. Nous sommes certains de pouvoir y arriver.

**M. Coon** : Dans la province, nous avons pris l'engagement de réduire de 10 % nos émissions de gaz à effet de serre au cours des cinq prochaines années ; il est donc bon d'entendre le premier ministre dire qu'il va étoffer le plan d'action sur les changements climatiques, comme promis, parce qu'il a besoin d'être étoffé. Dans le même ordre d'idées, le transport représente six millions de tonnes — pas moins d'un tiers — des émissions annuelles de gaz à effet de serre du Nouveau-Brunswick. Pour atteindre notre objectif, il faudra prendre des mesures contre les émissions liées au transport. À part l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick est la seule province au pays qui n'investit pas directement dans ses réseaux de transport collectif, et, par conséquent, les réseaux sont en déclin. Ils ont de la difficulté à desservir le public.



Ma question pour le premier ministre est la suivante : S'engagera-t-il, dans le cadre du plan en question, à étoffer le plan afin d'investir des fonds pour les infrastructures dans l'amélioration et l'expansion du transport collectif dans notre province?

[Original]

**L'hon. M. Arseneault** : Je remercie le député pour sa question. Comme l'a mentionné le premier ministre à maintes reprises, nous devons faire plus pour combattre les changements climatiques. Toutefois, il est à remarquer que le gouvernement libéral de Brian Gallant remet en place certains programmes. Par exemple, l'autre jour, on a parlé du Programme résidentiel d'efficacité énergétique.

[Traduction]

L'autre jour, j'ai entendu le chef de l'opposition dire qu'il croyait au programme d'améliorations domiciliaires, mais il siégeait au Cabinet lorsque les gens du gouvernement précédent ont supprimé le programme. Depuis 2006, nous avons investi 50 millions de dollars dans le programme d'améliorations énergétiques domiciliaires, ce qui a généré au Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire des entrepreneurs et de l'achat d'équipement et de matériaux de construction, une activité économique d'une valeur de 286 millions de dollars. Le programme a permis de réduire de 23 %, en moyenne, les coûts énergétiques de 31 000 foyers au Nouveau-Brunswick. Par conséquent, nous croyons bel et bien à un projet d'énergie renouvelable. Il est vraiment dommage que le chef de l'opposition n'y croie pas.

### Réseau de santé Vitalité

**M. Jody Carr** : En ce qui concerne la saga qui se poursuit au Nouveau-Brunswick au sujet de la régie régionale de santé, le silence du premier ministre en dit long. Il est bien connu que le premier ministre doit approuver toutes les embauches et tous les congédiements. Il l'a confirmé la semaine dernière. La lettre de mandat que le premier ministre a envoyée au ministre de la Santé indique que le ministre doit consulter le Cabinet du premier ministre au sujet des décisions concernant les nominations ministérielles. La décision de nommer et de congédier un directeur général relève du ministre. Nous ne contestons certainement pas l'autorité du ministre en ce qui a trait à la nomination, mais ce que nous contestons, ce sont les raisons que le gouvernement invoque et que la lettre de congédiement... Dans une lettre rendue publique, il est indiqué que les professionnels de la santé du réseau Vitalité n'améliorent pas les résultats sur la santé, que le réseau est mal géré, qu'il n'est pas prêt à faire face à une éclosion de la maladie à virus Ebola et qu'il ne collabore pas avec les comités provinciaux. En fait, les journaux anglophones rapportent aujourd'hui les propos du D<sup>r</sup> Hubert Dupuis, selon lesquels le contenu de la lettre du ministre de la Santé ne pourrait pas être plus loin de la vérité.



Le premier ministre confirmerait-il que lui et les gens au Cabinet du premier ministre étaient, en fait, au courant des raisons du congédiement du directeur général et qu'ils ont approuvé le congédiement injustifié, lequel entraînera des coûts inutiles pour les contribuables, selon...

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Boudreau :** Je pense que j'ai dit tout ce qu'il y avait à dire à ce sujet ; je veux toutefois continuer à parler du régime de médicaments sur ordonnance parce qu'il s'agit d'un engagement...

(Exclamations.)

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Boudreau :** ...que nous avons respecté en déposant un projet de loi hier. Ainsi, nous créerons deux nouveaux niveaux de primes pour les gens à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Nous ajusterons aussi la quote-part en fonction du revenu. Nous allons...

(Exclamation.)

**Le président :** Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-Ouest—Hanwell. Poursuivez, Monsieur le ministre.

**L'hon. M. Boudreau :** Je crois avoir répondu à la question à maintes reprises. Malheureusement, l'opposition ne veut pas écouter les réponses. Nous cherchons à faire participer les parties prenantes à une approche à long terme à cet égard. Nous cherchons aussi à faire participer les provinces Maritimes ainsi que les provinces de l'Atlantique pour examiner des possibilités de collaboration encore plus grande entre les provinces. Voilà autant de mesures que nous prendrons ; nous sommes donc très fiers de l'engagement que nous avons été en mesure de respecter en déposant hier à la Chambre le projet de loi.

**Le président :** Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé. Une dernière question.

**M. Jody Carr :** Encore une fois, le silence du premier ministre en dit long sur la saga qui se poursuit.

Notre préoccupation, c'est que, si le gouvernement Gallant peut inventer des motifs pour congédier une telle personne en invoquant des raisons qui, d'après les collègues de la personne, ne sont pas vraies, selon les propos cités dans le *Telegraph-Journal* d'aujourd'hui, et si le gouvernement s'en tire sans conséquence, nous accordons simplement un passe-droit au gouvernement Gallant pour qu'il congédie d'autres personnes de la même façon. Fait plus important, la situation coûte de l'argent aux contribuables, de l'argent que nous n'avons pas. La situation ternit surtout la réputation des médecins et du personnel infirmier de la province.



Pourquoi le premier ministre est-il satisfait des raisons invoquées pour le congédiement injustifié, lequel ternit la réputation des médecins et du personnel infirmier du Nouveau-Brunswick, alors que ces derniers les contestent, et lequel peut donner l'impression, à l'ensemble de la province, que c'est là le genre de gouvernement que notre premier ministre dirige? Le gouvernement indique que des lois sont en vigueur à cet égard, mais il fait fi de celles qui protègent les gens contre la discrimination et un congédiement injustifié. Monsieur le premier ministre, êtes-vous satisfait de l'approche adoptée?

**L'hon. M. Boudreau** : Je crois avoir tout dit sur le dossier. Merci.

**Le président** : Le temps réservé à la période des questions est écoulé.

